

**INVENTAIRE DES SITES POTENTIELS POUR
L'AQUACULTURE SUR LE LITTORAL DU
FINISTERE**

1^o PHASE

**ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE ET
RECONNAISSANCE DE TERRAIN**

FASC . 2 : AQUACULTURE TRADITIONNELLE

INTRODUCTION

Une étude des sites favorables à l'aquaculture a été demandée par le département du Finistère conjointement au CNEEXO et à l'ISTPM.

Le CNEEXO a été chargé de faire l'inventaire des sites naturels favorables à l'aquaculture nouvelle, quand à l'Institut des pêches il est chargé de l'aquaculture traditionnelle des algues et des crustacés ; plus particulièrement du repeuplement.

Nous donnons ici les principaux résultats de cette étude. Le secteur Rade de Brest a été, à la demande de la DDE et en raison de l'urgence des résultats, qui doivent servir dans la deuxième phase du SAUM, traité séparément. Nous adopterons le même ordre dans ce document en traitant tout d'abord la Rade de Brest puis le reste du département

LA RADE DE BREST

En ce qui concerne la rade de Brest, il faut remarquer que l'ostréiculture est largement implantée. On peut espérer un redémarrage de la culture de l'huitre plate dès que l'épizootie regressera. Les surfaces réduites avec option seront de nouveau exploitées dans un premier temps, puis conformément au plan de partage mis au point après accord entre pêcheurs et ostréiculteurs et approuvé par la dépêche ministérielle N°1708 P du 14 Mai 1970, les 150 hectares qui n'ont pas été concédés pourraient l'être.

Dans les secteurs actuellement concédés , il faut prévoir la construction de bassins insubmersibles pour améliorer la qualité des produits livrés à la consommation .

Mis à part l'ostréiculture , les potentiels pour les autres formes d'aquaculture traditionnelle pouvant se développer en rade de Brest sont mineures .

LE RESTE DU DEPARTEMENT

Pour le reste du département , la carte jointe indique les sites existants et les possibilités de développement pour l'ensemble des activités .

La nature très diversifiée de la côte fait que les types d'activités qui peuvent se développer sont très variés.

1 - L'ostréiculture :

L'ostréiculture reste une activité prépondérante . A l'heure actuelle les terrains découvrants favorables à l'ostréiculture sont pratiquement tous utilisés surtout depuis le développement de la culture en poches sur tables. Il en résulte que les agrandissements ne sont éventuellement possibles qu'en eau profonde . Comme pour la rade de Brest, les surfaces réduites du fait de l'épizootie doivent d'abord revenir à leur taux normal d'exploitation .

Dans le secteur MORLAIX-LANNION deux sites sont largement utilisés : la Baie de Morlaix et la Rivière de Penzé.

Dans le secteur Nord LEON aucun centre ne s'est développé et le seul site qui mériterait d'être testé est le complexe rivière du Quillec-Horn ; mais sa superficie est restreinte

Dans le secteur ABERS-OUESSANT , les deux Abers Wrac'h et Benoit sont largement exploités , le troisième : l'Aber Ildut bien que de superficie nettement inférieure pourrait convenir .

Dans le secteur IROISE , un seul petit centre existe déjà au niveau d'Audierne dans la rivière le Goyen . Il pourrait se développer si la salubrité du milieu était améliorée.

Dans le secteur BAIE DE DOUARNENEZ , aucun site ne peut être retenu.

Quand au secteur CONCARNEAU-PONT AVEN de nombreux centres existent déjà partout où les conditions sont favorables: à Loctudy , Pont Labbé , dans l'Odet , à la Forêt Fouesnant-Concarneau , à Pont Aven , au Belon et à la Laïta . Pour tous ces sites , les niveaux de pollution doivent être surveillés de près .

Pour tous les secteurs , dans tous les sites , il faut, la nouvelle réglementation l'exigeant , prévoir des réserves foncières, pour l'aménagement de bassins insubmersibles, qui améliorent la qualité des produits au plan de la salubrité.

2 - La Mytiliculture :

La mytiliculture est très peu développée dans le département .

Seul le haut de l'Aber Wrac'h pourrait être remis en exploitation si la rentabilité était assurée .

Une culture de ce mollusque plus au large peut être envisagée , mais dans un avenir beaucoup plus lointain .

Une meilleure exploitation des gisements naturels situés surtout dans le Sud du département pourrait améliorer la production .

Compte tenu des faibles possibilités d'extension géogra-

phique tant au plan régional qu'au plan national de la mytiliculture , il faut préserver les terrains où se pratique actuellement cette activité menacée par le tourisme et l'industrie .

3 - Autres Coquillages :

Peu de Coquillages font à l'heure actuelle l'objet d'une culture importante . Un site paraît bien adapté à la culture des mollusques et des palourdes en particulier : la Baie de Douarnenez dans son ensemble , mais d'une manière générale des progrès restent à faire au niveau de l'expérimentation pour pouvoir préconiser l'extension de ce type d'activité.

La Coquille Saint Jacques se développe naturellement en baie de Morlaix-Lannion , autour de l'Ile de Sein et dans le secteur des Glénans . Il serait intéressant d'essayer d'augmenter la productivité des gisements par adaptation à nos eaux des méthodes japonaises de repeuplement .

4 - Les Algues :

Les côtes du Finistère offrent des conditions très favorables au développement des algues , mais on peut prévoir que dès 1982 le stock naturel n'arrivera plus à fournir suffisamment de matière première .

Sur le littoral du Finistère , les algues se développent partout où le substrat est favorable , c'est à dire dans toutes les zones rocheuses peu profondes .

Le piège à éviter est une surexploitation des champs existants et une recherche de nouveaux secteurs de pêche est indispensable . Les nouveaux champs pourraient se développer dans le Sud Finistère : dans la région de Sein et de Penmarch en particulier où des essais sont déjà en cours .

De plus la création de substrats artificiels pourrait être développée . Pour cela en aucun cas les zones d'estuaires ou de rejets boueux ne peuvent être retenues , mais les zones sous le vent des îles de Batz , de Molène , de Sein , et des Glénans semblent les mieux indiquées , ainsi que les criques abritées , telle que l'anse du Kernic ou en baie de Douarnenez

Pour l'algue "lichen" Chondrus crispus , l'utilisation de bassins alimentés par de l'eau de mer enrichie en sels minéraux (nitrates et phosphates) , peut être intéressante . Les sites à terre préconisés pour l'aquaculture nouvelle peuvent être retenus à ces fins .

Enfin une expérience d'adaptation de l'algue géante Macrocystis à nos eaux réalisées dans la région de Roscoff a donné d'excellents résultats , mais son extension pose de graves problèmes .

5 - Les Crustacés :

Dans le cadre de l'aquaculture traditionnelle et de la pêche seule l'aquaculture de repeuplement nous intéresse .

Les homards sont les seuls animaux qui font l'objet d'un élevage puis d'une remise à l'eau. Cet élevage est réalisé dans des bassins insubmersibles alimentés en eau de mer pompée , il nécessite une eau claire et non polluée . Les écloseries existantes sont donc situées dans des îles : Yeu Houat, Sein .

Dans le Finistère , seule l'Ile de Sein en possède une , elle a commencé à fonctionner en 1977 et son activité n'est encore que limitée . Il ne paraît pas souhaitable dans l'immediat de multiplier ce genre d'installation . Il serait plus opportun de fournir à l'existant le moyen de lui permettre d'accroître la production .

Pour le repeuplement proprement dit , toutes les zones

rocheuses côtières permettent de réaliser ces opérations.

CONCLUSION

En résumé l'extension de l'aquaculture traditionnelle ne peut être que très limitée car les secteurs propices à ce type d'activité sont déjà très largement occupés .

Il faut toutefois éviter au maximum de réduire les surfaces exploitées ; surtout en ce qui concerne les algues et les moules .

Il faut aussi essayer de combattre les pollutions de toutes origines . Le Finistère vient d'être en Avril 1978 , le théâtre d'une catastrophe sans précédent : l'échouement d'un pétrolier de 230 000 tonnes : "l'AMOCO CADIZ" , qui a répandu dans la mer la totalité de sa cargaison .

Ceci pose de très graves problèmes en ce qui concerne le devenir des centres ostréicoles des Abers et des rivières de Morlaix et de Penzé en particulier et du milieu marin en général.